

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du 6 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatre avril, à dix neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS s'est réuni à Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de Madame Solange MENIVAL.

Date de la convocation : 31 mars 2010

Date d'affichage de la convocation : 31 mars 2010

Nombre de membres en exercice : 72

Étaient présents (Titulaires) : 27

CASTAGNET-MENIVAL-MARRASSE-VAILLIER-MARTY-ROUILLON-JAUTARD--BOUGES-MONIC-DAMORAN-LONGO-CAPDEVILLE-GAY-LACHAIZE Y-COURGEAU-FAVORY-DULONG-VIAUD-DARROQUY-DURU-D'AMECOURT-PUAUD-LANCEPLENE-LE HOUARNER-DIDIER-JEAN-CHARBONNIER.

Étaient présents (suppléants) : 15

DUTHIL-MASCOTTO-MALIRAT-GARRY-STEFANI-GOURGUES-COUTOU-MARNIESSE-BERNEDE-POSSAMAI-LANGEL-LAISNE-MATIGNON-NOUVEL-LACAHAIZE JP.

Étaient absents /excusés: 45

BOUIN-BLOT-MONGIE-BRUJERE-CALLEDE-MEYNARD-PICON-SAINT MARC-DELAS-BOLZAN-CUVILLIER-ALAMINOS-DUPUCH-LECOURT-BOISSONEAU-GERY-BLANCHARD-REBIERE-BESSETTE-PIMOUGUET-BLUTEAU-GOMES-COMIN-DUBOURG-RIZETTO-BRY-BORDAS-CATHERINEAU-LAMOUREUX-LIMOZIN-BONNAMY-DALLA LONGA-GOUACHE-REBILLOU-AUCOIN-CORNALE-HATRON-GAULTIER GUIBERT-BROUSSE-LABORDE-BOUDIGUE R-ARMELLIN-CADIC-KERGEFFROY-BORDAS.

Membre de droit : Marie-Henriette GILLET, représentante du CESR

Secrétaire de Séance : Benoît PUAUD, 1^{er} Adjoint au Maire de Sauveterre de Guyenne

Madame MENIVAL ouvre la séance, remercie Monsieur D'AMECOURT, Maire de Sauveterre de Guyenne de nous accueillir et lui donne la parole.

Monsieur D'AMECOURT nous souhaite la bienvenue dans sa commune et en profite pour féliciter la Présidente pour son élection au Conseil régional d'Aquitaine et ses nouvelles fonctions de Vice-Présidente en charge de la Santé et des formations sanitaires et sociales. Il invite l'assemblée, à l'issue de la réunion, à partager le verre de l'amitié et quelques pâtisseries.

Monsieur PUAUD, 1^{er} Adjoint au Maire de Sauveterre de Guyenne est désigné comme Secrétaire de séance.

I / Approbation du procès verbal du dernier comité syndical

Pas de remarque sur le procès verbal de la séance syndicale du 16 février 2010 : il est approuvé à l'unanimité.

Votants : 42 **Pour : 42** **Contre : 0** **Abstention : 0**

II / Filières courtes de produits agricoles : présentation des résultats de l'étude

La Présidente rappelle à l'assemblée que le contrat de travail de Monsieur RAFFIN, chargé de mission au Pays, prend fin au 13 avril prochain et qu'il ne sera pas reconduit.

Elle lui demande donc de bien vouloir nous présenter la synthèse de l'étude qu'il a menée durant ces 6 derniers mois, en collaboration avec le Conseil de développement du Pays.

Par les diapositives ci-après, Monsieur RAFFIN expose le contenu de son étude :

Conseil de développement du Pays

Le secteur agricole local : des difficultés à surmonter



?

➔ **Proposition d'une réflexion locale sur le thème des circuits courts comme une des réponses possibles.**

Objectifs

- Repérer la **dynamique locale de production** (gamme, projets) et de vente en circuit court
- Mieux cerner la **demande locale** / produits locaux
- Identifier les freins/contraintes et les atouts : identifier **conditions de réussite**

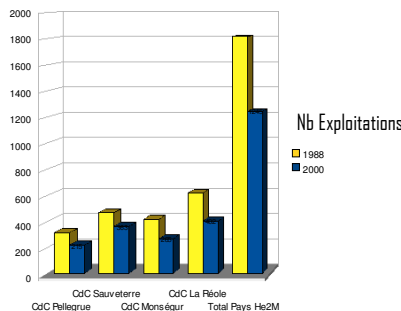
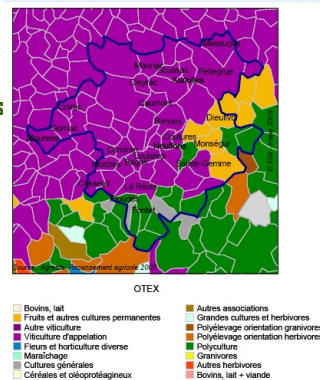
Enjeux identifiés

Fuite de valeur ajoutée Hausse des coûts de production Faible maîtrise du marché
 Attrait pour la profession agricole Accueil des porteurs de projets
 Exigences de traçabilité et de respect de l'environnement Gestion du foncier
 Demande émergente des consommateurs
 Mutations lourdes à venir (démographie, climat, coût du transport, ...)?

6 avril 2010 / Sauveterre de G

Une terre de vignes à l'avenir incertain
35000ha de SAU sur les 4 CdC
Prédominance forte de la vigne surtout dans le Sauveterrois et le Pays de Pellegre
Maitien difficile de production diverses (céréales, légumes bovins, ovins, volailles....)?

Orientation technico-économique des exploitations en 2000 (OTEX)



Des effectifs en diminution et vieillissants
Des installations limitées (DJA : 43 en 5 ans)?

6 avril 2010 / Sauveterre de G

Le circuit court comprend :

- la vente directe (des producteurs aux consommateurs)?
- la vente indirecte (via un seul intermédiaire)?

Il peut s'agir de produits bruts ou de produits transformés.
 On peut ajouter à la quasi absence d'intermédiaires la notion de proximité géographique, dans le cadre d'une réflexion de territoire.



Avantages	Inconvénients
Captation de la valeur ajoutée au niveau de la production Paiement immédiat voire à l'avance (Amap) Valorisation des métiers agricoles (communication) Maîtrise du cycle du produit Contact avec le consommateur Impact sur l' image du territoire	Activité chronophage Acquisition de savoir-faire liés à la vente Investissements parfois lourds (exigences sanitaires, atelier de transformation si besoin, communication...)
Pour optimiser les avantages et minimiser les inconvénients : mutualisation de matériel, vente collective, implication des consommateurs, implication de la collectivité	

6 avril 2010 / Sauveterre de G

LA DEMANDE PARTICULIÈRE**Enquête auprès des consommateurs**

Internet, enquête directe (marchés), diffusion par le Codev

Informations recherchées

comportement d'achat alimentaire et avis sur des propositions de vente de produits locaux en circuits courts

Attentes

Critères : qualité, prix, puis praticité et contact producteurs

Produits : fruits et légumes, volailles, oeufs, viandes, pain

Exigences/respect environnement : souhaitable ou indispensable

Mode d'achat : nouveau point de vente, collectif (gamme) avec dispositifs décentralisés (marchés et itinérant)?

Soutien et d'engagement marquée, notamment par une formule de coopérative producteurs/consommateurs

Budget envisagé hebdomadaire compris entre 25 et 30€

LA DEMANDE GROUPÉE

Publique : relation avec les partenaires techniques à l'échelle régionale

Privée : lancement d'une démarche avec l'Ottem pour approvisionnement des professionnels du tourisme (chambre d'hôtes, restaurateurs, ...)?

6 avril 2010 / Sauveterre de G

LE CIRCUIT COURT : ET LA DEMANDE ?**Les propositions des consommateurs**

6 avril 2010 / Sauveterre de G

communication : mieux faire connaître les producteurs et leurs produits
commande publique : soutenir les producteurs en intégrant leurs produits dans les achats publics

pouvoir d'achat : concilier qualité, respect de l'environnement (bio) et porte-monnaie des ménages du territoire

commercialisation : nouvelles formes de vente, nouveau point de vente, commande, Amap...

lien social/éducation : engagement coopératif, recréer du lien, faire vivre la campagne, éduquer à l'alimentation

production : encourager la diversification, accueillir de nouveaux agriculteurs,

valorisation : marque de Pays, charte qualité, sensibilisation aux métiers agricoles, développer l'évènementiel lié à la gastronomie

respect de l'environnement : encourager le développement de l'AB et les pratiques raisonnées.

**SEMER AUJOURD'HUI
REGOLTER DEMAIN****Ne pas se précipiter****Demande exprimée**

- Création d'un **magasin collectif** permettant de retrouver une gamme de **produits locaux**, respectueux de l'**environnement** et renouer le **contact** avec les producteurs.
- Accès à certains **prestations** (présence sur les marchés, livraison à domicile ou sur un point de dépôt, festivités et animations liées à la gastronomie...)?
- Soutien des initiatives des producteurs grâce à une **coopérative producteurs/consommateurs** et/ou par une formule d'abonnement/préachat.
- Souhait de certaines collectivités : faire entrer les produits locaux dans les cantines

LES CONTRAINTES

Capacité du territoire (effectifs) à couvrir des besoins supérieurs ?

Foncier à mobiliser pour diversifier et développer les productions alimentaires peu accessible

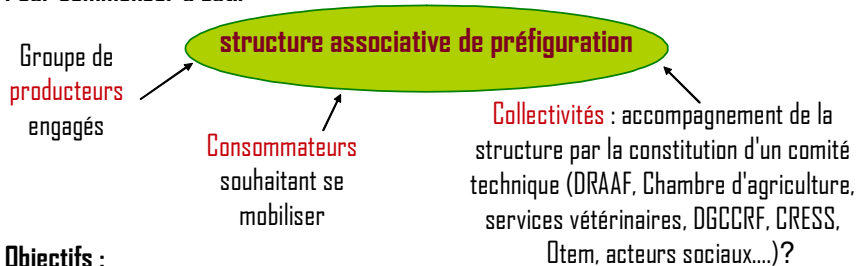
Contraintes d'organisation et de coordination entre producteurs

Faible capacité financière des collectivités du Haut Entre-deux-mers (effet d'amorce)?

Quasi absence d'outils de transformation et de valorisation (hors coop viticoles)?

6 avril 2010 / Sauveterre de G

Pour commencer à bâtir



Objectifs :

- initier des **actions de communication** pour faire connaître les producteurs commercialisant en circuit court
- organiser des **visites** de points de vente collectifs, des **rencontres** avec des agriculteurs d'autres territoires, solliciter la venue d'**intervenants thématiques** afin d'affiner le ou les projets
- commencer à **tester des formules de commercialisation** auprès des membres de l'association (panier à domicile, stand commun sur les marchés...)?
- dessiner les contours d'un **point de vente collectif et ses « extensions »** (budget, fiscalité, réglementation, charte qualité, politique commerciale, recherche de locaux, ...)?

Développement d'une activité de vente

Plusieurs statuts sont envisageables pour la partie commerciale : SARL classique, SARL coopérative (SCIC), GIE.

Le **GIE** : structure visant à **développer des entreprises existantes**. Sa **souplesse** en fait un outil intéressant mais attention, la **responsabilité financière** des membres est **illimitée**.

La **SARL** est adaptée à un développement commercial d'associés mais laisse très peu de place au consommateur et aux collectivités dans la vie du projet.

Une **SCIC**, coopérative d'intérêt collectif, permet d'assurer la **partie commerciale** tout en oeuvrant sur des **actions solidaires**, de l'**animation de territoire**, de la fourniture de **services à la population**. Possibilité de faire entrer les **consommateurs**, les **producteurs** et les **collectivités** au capital et donc à l'**animation d'un projet global**.

Garder des objectifs de territoire

- Conserver la structure associative (organiser les actions de formation, de sensibilisation, l'animation d'évènementiels)
- Gérer la problématique foncière collectivement (politique d'aménagement du territoire, développement du tourisme, politique d'installation agricole...)?
- Travailler sur les actions de solidarité : publics défavorisés, éducation à l'alimentation...

ANIMER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
DES CIRCUITS COURTS

A Faire connaître l'existant

- observatoire de la vente directe
- actions de communication évènementiels
- exemplarité des collectivités

B Développer le potentiel

- observatoire dynamique du foncier
- politique d'installation vers du circuit court
- formation et conseil
- mutualisation d'outils de transformation
- nouer des liens commerciaux

C Créer des alternatives durables

- point de vente collectif et/ou itinérant
- utilisation des TIC,
- coopérative producteur/consommateur
- actions solidaires

D Préserver et transmettre des patrimoines

- respect de l'environnement
- éducation au paysage
- éducation à l'alimentation et à la culture agricole
- lien social/convivialité

4 AXES A FAIRE VIVRE COLLECTIVEMENT

Malgré une nécessaire prise en main des enjeux par la collectivité
Malgré la prise de conscience et les attentes des consommateurs
Malgré le contexte général favorable au circuit court et à une agriculture raisonnée

**Pas d'impact significatif sur le territoire
sans mobilisation des agriculteurs eux-mêmes !**

Dans chacun des 4 axes de développement des circuits courts, à travers les différentes mesures qui les précèdent, **les agriculteurs ont un rôle central à jouer** :

en particulier

- * dans l'**amélioration de la communication** autour des métiers agricoles et des produits
- * dans un travail collectif avec les acteurs publics et les citoyens pour **construire les outils pour l'avenir**
- * dans la **mise en marché des produits** : quelle motivation ? quelle capacité ? comment s'organiser ?
- * dans la **transmission des patrimoines** : gastronomie, paysages, savoir-faire, lien social...

Le circuit court implique de travailler au plus près des consommateurs et dans une logique de terroir donc de territoire (partenariats).

LA SUITE IMMEDIATE

La constitution effective d'un noyau de producteurs (une dizaine intéressée + pistes JA et Chambre d'agriculture...)?

Avec ce noyau, création d'une structure de préfiguration de type associatif, accueillant les consommateurs souhaitant s'engager

La poursuite de la participation au cycle d'intérêt régional PQA et l'animation du projet "Produits locaux dans la restauration touristique » avec l'OTEM

La formalisation concrète des mesures proposées, à piloter à différentes échelles, en s'assurant les partenaires techniques et financiers adéquats.

Une forte mobilisation du tissu associatif pour une communication efficace sur les producteurs locaux, notamment sur les évènementiels à venir.

L'identification d'une tête de réseau lançant l'association et assurant le lien avec le projet politique agricole local (foncier, installation, soutien aux projets...)?

EN CONCLUSION

DES ENJEUX AGRICOLES INQUIETANTS ET IMPORTANTS (IMPACT SUR LA VIE DU TERRITOIRE)?

DES MUTATIONS GLOBALES A GERER LOCALEMENT

UNE DEMANDE EMERGENTE D'UNE CONSOMMATION LOCALE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

UNE STRATEGIE GENERALE A BÂTIR COLLECTIVEMENT POUR TRAITER TOUS LES ASPECTS DE LA PROBLEMATIQUE DE LA VENTE EN CIRCUITS COURTS

UN POTENTIEL DE SOUTIEN ET D'EXPERTISE IMPORTANT

**LA NECESSITE D'UNE MOBILISATION FORTE
DES ACTEURS AGRICOLES POUR PREPARER L'AVENIR DU CIRCUIT-COURT**

Pour faire suite à sa présentation et en réponse à la question de Monsieur VAILLIER sur la pertinence de poursuivre ce projet avec seulement une dizaine de producteurs intéressés, Monsieur RAFFIN informe que certains producteurs ont fait part de leur souhait de se raccrocher au projet dans un second temps (d'attendre et de voir...).

Madame MENIVAL remercie Monsieur RAFFIN pour cet exposé et le travail accompli d'une manière générale. Elle précise que Monsieur CORRIOLS, Président du Conseil de Développement du Pays, n'a pu être présent ce soir mais qu'elle l'a rencontré en préalable au Comité syndical. Leur volonté commune est de poursuivre la dynamique insufflée sur le territoire en matière de réflexion sur la structuration de circuits courts en agriculture et de suivre de près l'ouverture économique qu'ils peuvent représenter ; cela risque toutefois d'être long, le territoire n'étant pas structuré.

III / OCM : présentation des actions collectives, validation du plan de financement global et autorisation de dépôt du dossier de demande de subvention aux partenaires financiers

Madame la Présidente invite Mademoiselle DESANGIN a présenté à l'assemblée l'avancée du dossier OCM. Elle expose les différentes **opérations individuelles et collectives inscrites au programme d'actions** du dossier OCM pour la tranche 1. Le tableau ci-dessous résume ce programme (sous réserve de l'accord des financeurs, voir plan de financement ci-après) :

1- Aides directes aux entreprises 35 entreprises (moyenne : 30000€/entreprise) soit 1 064 000 € HT d'investissements Maître d'ouvrage : Entreprises Financement : 15% Etat FISAC ; 7.5% Conseil Régional ; 7.5% Europe Feader
2- Animation, coordination, bilans et évaluation de l'opération Poste animateur : 31620 € Maître d'ouvrage : Pays HE2M Financement : 50% Etat FISAC, 25% Conseil Régional
3- Bilan-conseils, accompagnement des entreprises 45 Bilans-conseils : 36 000 € HT Maître d'ouvrage : Entreprises Financement : 50% Etat FISAC, 30% Conseil Régional
4- Evaluation des bilans-conseils 15 évaluations : 6 000 € HT Maître d'ouvrage : Pays HE2M Financement : 50% Etat FISAC, 30% Conseil Régional, 20% Pays
5- Opération de communication : lancement OCM Dépliant d'information OCM destiné aux entreprises : 1000 ex. (700 envois par courrier) : 1017 € HT Maître d'ouvrage : Pays HE2M Financement : 50% Etat FISAC, 20% Conseil Général, 30% Pays
6- Brochure semestrielle de promotion du commerce de proximité, actions collectives/animations... Brochure 16 pages : animations des associations de commerçants, offres promotionnelles, programme d'animations des marchés hebdomadaires ... (12 000 ex : 13 198 € HT) Maître d'ouvrage : Pays HE2M Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, Pays 30%
7- Dynamisation des marchés hebdomadaires Communication annuelle commune pour les 6 marchés du Pays (spots radio, flyers) Programme de 20 animations de juin à septembre sur 4 marchés (La Réole, Sauveterre, Monségur, Pellegrue) : promotion des produits, paniers garnis à gagner, dégustations gratuites, jeux, bons d'achat... 11 549 € HT Maître d'ouvrage : Pays HE2M sur participation des communes Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, Communes 30% - Investissement panneau d'affichage électronique Association A3P : 17 680 € Financement : Etat FISAC 30%, A3P 70%
8- Création de l'identité du CEPS par la conception d'éléments visuels et de communication Logo, site internet : 1645 € HT Maître d'ouvrage : CEPS

Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, CEPS 30%
9- Participation du CEPS au salon du développement durable 2011 Présentoirs, caliquot : 897 € HT Maître d'ouvrage : CEPS Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, CEPS 30%
10- Valorisation de l'identité de l'UCAR par la création d'éléments visuels et de communication Logo, Clip Vidéo, Banderoles, Oriflammes, Investissement matériel d'impression : 5 955 € HT Maître d'ouvrage : UCAR Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, UCAR 30%
11- Animation commerciale décoration d'intérieur – UCAR Promotion des produits des commerçants du Réolais – septembre 2010 (Communication, Affichage, Presse, Vidéo, Mailing ; Aménagement cloître – hôtel de ville de La Réole) : 19 363 € HT Maître d'ouvrage : UCAR Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, UCAR 30%
12 – Conseils à l'image sur les vitrines de centre-bourg Conseils pour rendre les vitrines attractives (18 entreprises en tranche 1) : 3 200 € HT Maître d'ouvrage : Associations de commerçants et artisans / Club d'entreprise du Pays Financement : Etat FISAC 50%, Conseil Général 20%, Associations 30%

Après avoir détaillé chacune des ces actions (objectifs, descriptif, résultats attendus, maître d'ouvrage, coût, financement), Mademoiselle DESANGIN dévoile le plan de financement de la tranche 1 de l'OCM :

Plan de financement Tranche 1 OCM

	Actions	Maitrise d'ouvrage déléguée	Coût action en Euros Hors Taxes	Coût éligible	Etat FISAC	Taux	Conseil Régional	Taux	FEADER	Taux	Conseil Général	Taux	Autofi Pays HE2M	Association com./art. - Club	Taux	Entreprises	Taux
I n v e s t	1 - Aides directes aux entreprises : 35 projets	Entreprises	1 064 280	1 064 280	159 642	15%	79 821	7,5%	79 821	7,5%						744 996	70%
	7 - Panneau affichage électronique marchés	A3P	17 680	17 680	5 304	30%							12 376				
	Total Investissement		1 081 960	1 081 960	164 946		79 821		79 821				12 376	0		744 996	
F o n c t i o n n e m e n t	2 - Animation, coordination	Pays HE2M	31 620	30 000	15 000	50%	7 905	25%					8 715				
	3 - Bilans-conseils : 45 expertises	Entreprises	36 000	36 000	18 000	50%	10 800	30%								7 200	20%
	4- Evaluation Bilans-Conseils (15)	Pays HE2M	6 000	6 000	3 000	50%	1 800	30%					1 200				
	5 - Communication lancement OCM (1000)	Pays HE2M	1 017	1 017	509	50%					203	20%	305				
	6 - Brochure semestrielle promotion commerce local (10 000)	Pays HE2M	13 198	13 198	6 599	50%					2 640	20%	3 959				
	7 - Dynamisation marchés hebdo	Pays HE2M	11 549	11 549	5 775	50%					2 310	20%	3 464				
	8 - Création identité club d'entreprises	Club Entreprises Pays Sauveterre	1 645	1 645	823	50%					329	20%		493	30%		
	9 - Participation Salon Dév Durable	CDC du Sauveterrois	897	897	449	50%					179	20%		269	30%		
	10 - Valorisation identité association	Union des Commerçants Artisans Réolais	5 955	5 955	2 978	50%					1 191	20%		1 786	30%		
	11 - Salon de la décoration d'intérieur	Union des Commerçants Artisans Réolais	19 363	19 363	9 682	50%					3 873	20%		5 809	30%		
	12 - Conseils commerçants vitrines	Associations com./art. du Pays HE2M	3 200	3 200	1 600	50%					640	20%		960	30%		
		Total Fonctionnement		130 444	128 824	64 412		20 505				11 365		17 643	9 317		7 200
	TOTAL GENERAL TRANCHE 1 OCM		1 212 404	1 210 784	229 358		100 326		79 821		11 365		30 019	9 317		752 196	

Total aides publiques demandées 420 870
Investissement 324 588
Fonctionnement 96282

Au vu de ce plan de financement, la Présidente propose aux membres présents de solliciter des subventions auprès des partenaires financiers de l'opération comme suit :

PARTENAIRES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
ETAT (FISAC)	164 946 €	64 412 €	229 358 €
CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE	79 821 €	20 505 €	100 326 €
EUROPE (FEADER)	79 821 €	-	79 821 €
CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	-	11 365 €	11 365 €
TOTAL	324 588 €	96 282 €	420 870 €

Concernant les **tranches 2 et 3 de l'OCM**, Mademoiselle DESANGIN informe des ambitions suivantes :

- Intentions d'investissements des entreprises
 - 50 entreprises aidées par an (1 250 000€ HT)
 - 60 bilan-conseils
 - 15 évaluations de bilans-conseils
 Soit 135 entreprises aidées sur 3 ans (1/4 des entreprises éligibles du Pays)
- Actions collectives :
 - Communication lancement nouvelle tranche
 - Brochure semestrielle de promotion du commerce local
 - Transport à la demande des consommateurs (CDC Pellegrue)
 - Etude sur le commerce en Bastide (avec Pays Cœur Entre 2 Mers)
 - Guide des entreprises du Pays HE2M
 - Logo Commun associations de commerçants E2M/ Sud Gironde
 - Transports des personnes âgées : marché de La Réole

Enfin, au vu de ces ambitions, elle donne un aperçu du plan de financement prévisionnel de l'ensemble des 3 tranches de l'OCM :

Plan de financement global prévisionnel OCM

Totaux	Coût action en Euros	Coût éligible	Etat FISAC	Conseil Régional	FEADER	Conseil Général	Au Pays HE2M	Association com./art. -	Entreprises
Total Investissement T1	1 081 960	1 081 960	164 946	79 821	79 821	0	12 376	0	744 996
Total Fonctionnement T1	130 444	128 824	64 412	20 505	0	11 365	17 643	9 317	7 200
TOTAL GENERAL TRANCHE 1	1 212 404	1 210 784	229 358	100 326	79 821	11 365	30 019	9 317	752 196
Total Investissement T2	1 250 000	1 250 000	187 500	93 750	93 750	0	0	0	875 000
Total Fonctionnement T2	150 215	148 215	61 608	24 200	0	2 843	14 465	0	9 600
TOTAL GENERAL TRANCHE 2	1 400 215	1 398 215	249 108	117 950	93 750	2 843	14 465	0	884 600
Total Investissement T3	1 250 000	1 250 000	187 500	93 750	93 750	0	0	0	875 000
Total Fonctionnement T3	100 415	98 215	49 108	24 250	0	2 843	14 615	0	9 600
TOTAL GENERAL TRANCHE 3	1 350 415	1 348 215	236 608	118 000	93 750	2 843	14 615	0	884 600
Total Investissement T1+T2+T3	3 581 960	3 581 960	539 946	267 321	267 321	0	12 376	0	2 494 996
Total Fonctionnement T1+T2+T3	381 074	375 254	175 127	68 955	0	17 051	46 722	9 317	26 400
TOTAL GLOBAL OCM	3 963 034	3 957 214	715 073	336 276	267 321	17 051	59 098	9 317	2 521 396
Total demandes aides publique	1 335 721								
Investissement	1 074 588								
Fonctionnement	261 133								

Après en avoir entendu l'exposé, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical :

- approuvent le contenu du plan d'actions de la tranche 1 de l'OCM et son plan de financement,
- autorisent la Présidente à déposer des demandes de subvention auprès des partenaires financiers comme présenté ci-dessus,
- autorisent la Présidente à signer tout document relatif à cette opération.

Votants : 42 Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

IV / Vote du Budget 2010

Lecture du budget 2010 est faite au chapitre et s'équilibre de la façon suivante :

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	9 004,34 €	Recettes	9 004,34 €
----------	------------	----------	------------

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	285 143,46 €	Recettes	285 143,46 €
----------	--------------	----------	--------------

Après en avoir entendu l'exposé, à l'unanimité, le Comité Syndical approuve le budget unique 2010 du Pays HE2M. Le budget tel que voté est annexé au présent procès-verbal.

Votants : 42 Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

V / Décision Modificative n°1 au Budget 2010

Madame la Présidente informe les membres du Comité syndical que la délibération prise le 22 décembre 2009, sur demande de Mme Annie TRINGALI, Trésorier, pour la régularisation des frais de l'étude économique menée par le Pays en 2006, est incorrecte. Les comptes de la section d'investissement n'ayant pas été crédités correctement, il faut à nouveau délibérer.

Rappel : les frais de cette étude, ainsi que les différentes subventions perçues, entre 2006 et 2008, ont été inscrits dans la section Investissement. Or, l'étude ne débouchant sur la réalisation de travaux / d'investissements, les différentes écritures comptables de cette opération doivent être basculées en fonctionnement. En voici le détail :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 10 – Dotations fonds divers Réserves	+ 15 888,27 €	Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section	+ 28 634,40 €
*Article 1068 (Excédent de fonctionnement)	+ 15 888,27 €	*Article 2031 (Frais d'études)	+ 28 634,40 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	+ 12 746,13 €		
*Article 1313 (Département)	+ 3 186,00 €		
*Article 1322 (Région)	+ 6 374,13 €		
*Article 1323 (Département)	+ 3 186,00 €		
TOTAL	+ 28 634,40 €	TOTAL	+ 28 634,40 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 11 - Charges à caractère général	+ 28 634,40 €	Chapitre 74 – Dotations et participations	+ 12 746,13 €
*Article 617 (Etudes et recherches)	+ 28 634,40 €	*Article 7472 (Subv Région)	+ 6 374,13 €
		*Article 7473 (Subv Département)	+ 6 372,00 €
		Chapitre 77 – Produits exceptionnels	+ 15 888,27 €
		*Article 7788 (Autres reprises excédents)	+ 15 888,27 €
TOTAL	+ 28 634,40 €	TOTAL	+ 28 634,40 €

Après en avoir entendu l'exposé, les membres du Comité Syndical approuvent la DM 1.

Votants : 42 Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

VI / Questions diverses

Pas de questions diverses. La séance est levée à 20h15.

La Présidente invite les membres présents à partager le verre de l'amitié et le dédie à Monsieur RAFFIN pour son départ. Elle informe par ailleurs que Madame BROSTIN, Directrice du Pays, attend un heureux évènement pour le début du mois d'octobre.